



PSYCHIATRIE

Brochure pour la famille ou les proches



BIENVENUE

L'équipe du SPHG vous souhaite la bienvenue dans notre département.

Cette brochure vous explique le déroulement de l'hospitalisation et le fonctionnement de notre département. Vous y trouverez aussi les principales règles applicables au sein du département.

Si vous avez des questions après avoir lu la présente brochure, n'hésitez pas à les poser. Nous sommes là pour vous aider

LE SPHG

L'acronyme SPHG désigne le service psychiatrique en hôpital général. Un service psychiatrique en hôpital général s'adresse aux patients en détresse psychique aiguë pour lesquels une courte hospitalisation est indiquée.

L'équipe de soins assure le premier accueil, examine avec le patient sa demande d'aide et entame un traitement adapté compte tenu des objectifs spécifiques à son cas. Nous évoquons aussi les objectifs à court et à long terme pour la famille et les proches.

Notre département peut accueillir 30 patients. Nous avons des chambres particulières, des chambres doubles et une chambre triple. Il y a aussi un réfectoire et une salle de séjour commune, un fumoir et des locaux pour les sessions d'ergothérapie et de thérapie de relaxation. Notre SPHG est un service ouvert. Nous avons des règles générales régissant les sorties à l'extérieur du service ainsi que des règles individuelles qui sont définies avec chaque patient en fonction de son état de santé.

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Lors de son admission, le patient commence par faire le tour du service avec une infirmière ou un membre de l'équipe thérapeutique. Cette visite peut avoir lieu en présence de la famille ou de proches. Le patient participe ensuite à un entretien d'entrée avec une infirmière ou un membre de l'équipe thérapeutique. Au cours de cet entretien, nous discutons avec le patient de la principale raison de l'hospitalisation et nous tentons de répondre à ses besoins immédiats. Nous accordons à ce stade toute l'attention nécessaire aux proches.

Le traitement est en grande partie individuel. Il y a aussi des thérapies de groupe qui sont organisées avec les autres patients. Au travers d'entretiens réguliers avec plusieurs membres de l'équipe, nous essayons de réunir au plus vite un maximum d'informations sur le patient et son entourage.

Ces informations sont nécessaires pour pouvoir définir un traitement adapté. Les personnes de votre entourage quotidien comme votre partenaire, vos enfants et votre famille jouent à nos yeux un rôle important dans votre traitement. C'est pourquoi nous voulons vous impliquer le plus possible dans le processus d'hospitalisation. Mais pour pouvoir avoir ces entretiens avec vous, il faut que le patient ait donné son accord.

Les patients participent à plusieurs entretiens individuels. Des entretiens sont prévus avec le psychiatre, avec les deux accompagnateurs individuels attirés de l'équipe thérapeutique et éventuellement avec un psychologue ou une assistante sociale.

Les thérapies de groupe comprennent:

- Une réunion en début et en fin de semaine;
- Des sessions d'ergothérapie;
- Des discussions de groupe organisées par les psychologues (groupe psycho-éducatif sur un thème donné et groupe de parole basé sur le vécu pour ce qui concerne les problèmes de dépendance);
- Des cours de relaxation donnés par une infirmière;
- Un groupe de parole pour les parents;
- Des séances d'informations présentées par l'assistante sociale.

La durée de l'hospitalisation dépend de l'état de santé du patient et diffère donc d'un patient à l'autre. C'est le psychiatre qui décide, en concertation, quand le patient peut quitter l'hôpital. La durée indicative d'une hospitalisation est de trois semaines. Cette durée peut être exceptionnellement portée à un maximum de six semaines en fonction des objectifs du plan de traitement. Le plan de traitement est un document électronique contenant la description du traitement. Il est adapté aux objectifs du patient et nous le complétons en y insérant les observations journalières des membres de l'équipe.

Nous vous demandons de comprendre notre politique sur les mesures de restriction et de privation de liberté. Nous n'utilisons ces mesures que dans des circonstances très exceptionnelles après que toutes les autres alternatives ont été essayées et que le résultat souhaité n'est pas atteint. Dans cette situation tout à fait exceptionnelle, nous respectons strictement les règles légales.

Comme un SPHG est conçu avant tout pour une hospitalisation et un traitement de courte durée, les soins post-hospitaliers revêtent une importance toute particulière. C'est souvent le médecin traitant qui assure le suivi du patient. Certains patients ont besoin d'un suivi plus intensif en consultant un psychiatre ou un psychologue. D'autres ont aussi parfois besoin d'être orientés vers un hôpital spécialisé pour y suivre un traitement de longue durée. Cela se décide toujours en concertation avec le patient.

LE RÔLE DE LA FAMILLE ET DES PROCHES

Nous trouvons important que les proches du patient soient associés à son accompagnement, mais cela n'est possible qu'avec le consentement du patient.

Au travers d'entretiens informatifs, nous tentons de réunir différents points de vue sur la maladie du patient, de manière à obtenir l'image la plus complète possible.

Il peut être indiqué d'avoir un entretien de couple ou de famille. Le psychiatre ou le psychologue vous y invitera.

Le plan de traitement contient aussi votre objectif à court et à long terme en tant que famille ou proche. Nous évoquons ces objectifs avec le patient lors des entretiens et des moments d'évaluation. Nous encourageons nos patients à entrer en dialogue avec leur entourage sur leur maladie et leur retour à la maison les week-ends.

Durant les entretiens individuels et de groupe, nous centrons aussi la discussion sur la famille et les proches, notamment dans le cadre du groupe sur la dépendance ou du groupe de parole pour les parents.

RÈGLES APPLICABLES AU SEIN DU SERVICE

Pour rendre le séjour de l'ensemble de nos patients le plus sûr et le plus agréable possible, il y a une série de règles générales et de conventions à respecter. Nous demandons à la famille et aux proches de soutenir ces règles et de les respecter.

Heures de visite

Nous vous demandons de respecter strictement les heures de visite. Si vous souhaitez y déroger, veuillez en parler avec les infirmières chargées du suivi ou avec l'infirmière du service.

Les heures de visites sont les suivantes:

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 20h00.
- Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés de 14h00 à 20h00

Sorties

Sous la conduite du psychiatre traitant, nous convenons avec le patient quelles sont les sorties autorisées. La période durant laquelle le patient est autorisé à quitter le service peut être allongée ou adaptée selon les règles de sorties convenues (par exemple uniquement avec un visiteur, pas plus d'une demi-heure...).

Lorsque le patient a une autorisation de sortie, il peut s'absenter aux heures suivantes:

- après le petit-déjeuner jusqu'à 9h00, après le dîner

jusqu'à 14h00 et après les heures de thérapie à partir de 16h00;

- le mercredi, le samedi, le dimanche et les jours fériés à partir de 14h00;
- pendant les heures de visite.

Le patient doit être retour dans le service au plus tard à 20h00. Des dérogations sont possibles moyennant l'accord du psychiatre.

Consommation de médicaments et d'autres substances

Pour des raisons de sécurité, nous demandons au patient lors de son admission de remettre à l'infirmière tous les médicaments qu'il a emmenés avec lui. À la fin de l'hospitalisation, le patient récupérera tous ses médicaments pour rentrer chez lui, à l'exception de ceux pouvant représenter un danger pour sa santé.

Pendant toute la durée de l'hospitalisation, nous demandons à nos patients de ne consommer ni alcool, ni drogue, ni aucun médicament non prescrit, ni aucune boisson énergisante. Cela vaut également pendant les heures de sortie, le week-end ou les jours fériés passés hors de l'hôpital.

Nous demandons à la famille et aux proches de soutenir cette règle et de la respecter.

Pour des raisons d'ordre thérapeutique, nous pouvons être amenés inspecter les bagages ou la chambre du patient ou à le soumettre à un test de dépistage de consommation d'alcool ou de drogue.

Code de conduite

Le patient peut utiliser son GSM dans le service pendant la durée de son hospitalisation. Nous demandons cependant à nos patients de ne pas téléphoner pendant les sessions de thérapie, ni entre 22h00 et 7h00 afin de garantir la tranquillité nocturne de tous les patients. Nous demandons aussi à la famille et aux proches de se conformer à cette règle.

QUI CONTACTER

Si vous avez des questions sur le déroulement de l'hospitalisation ou l'état de votre proche ou du membre de votre famille, vous pouvez nous contacter à tout moment par téléphone au numéro 016 80 37 12.

Vous pouvez aussi vous adresser aux infirmières chargées du suivi ou aux autres membres de l'équipe thérapeutique lorsque vous rendez visite au patient. Nous ne pourrons cependant répondre à vos questions que si le patient a donné son accord lors de son admission.

Si cela nous semble indiqué, nous pouvons proposer un entretien avec le psychiatre traitant, l'infirmière en chef, le psychologue ou l'infirmière chargée du suivi. Vous pouvez aussi toujours contacter le médecin ou l'infirmière en chef si certaines choses sont susceptibles d'amélioration ou ne se passent pas comme vous le souhaitez.

La famille ou les proches d'un patient peuvent adresser leurs réclamations concernant la qualité des soins et du service à la médiatrice de l'hôpital. Toutes les plaintes sont traitées de manière confidentielle. La médiatrice est indépendante et neutre dans la médiation.

La médiatrice peut être jointe par courriel à l'adresse ombudsdienst@rztienen.be ou par téléphone au 016 80 35 65.

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the orange header.

Regionaal Ziekenhuis Heilig Hart Tienen

campus mariëndal

t 016 80 90 11 (numéro général)

t 016 80 99 19 (service des Urgences)

campus st.-jan

t 016 80 90 11

medisch centrum tienens

t 016 80 95 82

medisch centrum aarschot

t 016 55 17 11

www.rztienen.be

iedereen

Vriendelijk Inlevend Professioneel
met zin voor Initiatief



10181-FR/mai 2022